

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2025/15 du 18 mars 2025

**OBJET : CCAS - ANIMATIONS SENIORS
FIXATION DE LA TARIFICATION POUR LA SORTIE A NEUVILLE AUX BOIS DANS LE LOIRET,
LE MERCREDI 11 JUIN 2025**

L'an Deux Mil Vingt Cinq le Dix-Huit Mars à 19h

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sannois, légalement convoqué le Onze Mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard JAMET, Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard JAMET
Mme Nathalie CAPBLANC
Mme Martine AUBIN
M. Roger ROZOT
M. Nicolas FLEURIER
Mme Patricia LEDUC
Mme Isabelle ARPIN
Mme Christine RUNDERKAMP

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATIONS :

Mme Sylvie ENGUERRAND à Mme Nathalie CAPBLANC
M. Pierre-Claude MONNIER à M. Nicolas FLEURIER
Mme Pauline SPINAS-BEYDON à Mme Martine AUBIN
Mme Catherine DUPONT à Mme Isabelle ARPIN

ABSENTE :

Mme Yasmina SAIDI

Secrétaire de Séance :

Mme Véronique LORQUIN, Directrice du CCAS

Accusé de réception en préfecture
095-269501615-20250318-DE-15-2025-DE
Date de réception préfecture : 27/03/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exécutoire en vertu de
L'article L 2131-1 du code
Général des Collectivités Territoriales
Identifiant unique de l'acte : 095-269501615-202500318-DE-15-2025-DE
A.R. du 27/03/2025
Publié le 04/04/2025
Le Président

N°2025/15 du 18 mars 2025

Bernard JAMET



OBJET : CCAS - ANIMATIONS SENIORS

**FIXATION DE LA TARIFICATION POUR LA SORTIE A NEUVILLE AUX BOIS DANS LE LOIRET,
LE MERCREDI 11 JUIN 2025**

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Considérant que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose, chaque année, une sortie à l'attention des seniors Sannoisiens,

Considérant l'intérêt des seniors pour cette action,

Considérant que l'offre de l'Office de Tourisme de Loiret dans la région Centre Val de Loire, répond à cette demande puisqu'il propose l'organisation d'une journée à Neuville aux Bois, le mercredi 11 juin 2025,

Après en avoir délibéré,

Vote(s) Pour : 12

Vote(s) Contre : 0

Abstention(s) : 0

DECIDE :

Article 1 : d'autoriser la sortie seniors proposée à Neuville aux Bois, le **mercredi 11 juin 2025** selon le programme ci-après :

- ❖ Visite guidée de la chocolaterie Alex Olivier avec dégustation de chocolats
- ❖ Déjeuner dans un restaurant
- ❖ Visite guidée de l'atelier musée de l'imprimerie à Malesherbes

Article 2 : de préciser que la sortie est réalisable pour un maximum de 50 personnes (48 personnes + 2 accompagnateurs) et ce, pour un coût par personne de **91,63 €** intégrant celui du transport en autocar pour un trajet Sannois – Neuville aux Bois - Sannois,

Article 3 : de prévoir le règlement d'un acompte de 50% en amont de la prestation et le règlement du solde une fois le service effectué sur présentation de la facture définitive,

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette sortie,

Article 5 : de fixer la participation financière à percevoir à **69 €** pour les personnes imposables et à **46 €** pour les personnes non imposables, le coût différentiel étant à la charge du CCAS,

Article 6 : d'indiquer que le recouvrement de cette participation sera effectué par le régisseur du CCAS,

Article 7 : Dit que les crédits liés à cette dépense sont prévus sur le Budget Primitif 2025 du CCAS.

AINSI DELIBERE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale

La Secrétaire de séance

Bernard JAMET
Maire de Sannois
Vice-Président

Communauté d'Agglomération Val Parisis



Véronique LORQUIN
Directrice du CCAS